



Contactez votre conseiller à votre agence.

www.ca-tourainepoitou.fr



Devenir propriétaire sereinement en étant bien assuré, c'est possible.



Penser à assurer sa maison et les biens qui la composent, c'est essentiel... Il est aussi recommandé de s'assurer en cas de "coup dur" pour vous et vos proches. Le Crédit Agricole a tout prévu.

Des assurances en cas de "coup dur"

- L'assurance **décès-invalidité**⁽²⁾ (ADI) qui vous garantit le remboursement de vos mensualités en cas de maladie ou d'accident (lorsque vous avez souscrit un prêt).
- L'assurance **chômage**⁽²⁾ du Crédit Agricole qui prend en charge, en cas de perte d'emploi, jusqu'à 50 % de vos mensualités de prêt immobilier, à un **tarif sans égal sur le marché.**

Profitez de notre offre valable jusqu'au 31 juillet 2009

25 % de remise la première année sur l'assurance Multirisque Habitation

de votre nouveau bien immobilier financé par un prêt au Crédit Agricole.

Une assurance Habitation⁽³⁾ qui fait la différence

Des services inclus dans toutes nos formules :

- Une garantie spéciale immobilier en cas de sinistre important⁽⁴⁾ : **jusqu'à 12 mensualités de votre prêt immobilier prises en charge.**
- Le **cadeau franchise** après 3 ans sans sinistre et sans incident de paiement...
- La mensualisation gratuite...

Les plus de l'assurance Habitation au Crédit Agricole :

- Une formule très confort "le rééquipement à neuf" qui vous indemnise sans aucune déduction de vétusté. En cas de sinistre, tous vos biens mobiliers sont remplacés par des biens neufs équivalents.

- **Un bouquet de services à domicile⁽⁵⁾ qui simplifie la vie :** Services à la Personne du Crédit Agricole.

Nouveau

Renseignez-vous aussi sur nos formules d'assurance Habitation "spécial jeunes actifs" (moins de 31 ans) ou "spécial étudiants" (moins de 26 ans).

Ce que vous devez savoir :

L'ensemble des offres est soumis à conditions et à l'acceptation du dossier par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

(1) Offre valable jusqu'au 31 mars 2009 pour un couple avec 2 enfants, éligible au Prêt à Taux Zéro, avec un revenu fiscal de référence de 40 000 € pour une opération d'acquisition immobilière en zone C. Exemple pour un projet de 170 000 € (hors frais) avec un apport personnel de 12 000 €, un prêt à Taux Zéro de 40 350 € et un prêt bancaire de 120 717 €. **Pour le prêt à Taux Zéro de 40 350 €, TEG 0,95 % l'an**, sans frais de dossier, assurances chômage, décès-invalidité 100% 2 têtes incluses. **Pour le prêt complémentaire de 120 717 €, TEG 5,54 % l'an**, assurances chômage, décès-invalidité 100% 2 têtes incluses et frais de dossier inclus. Vous remboursez globalement 108 mensualités de 979,88 € puis 192 mensualités de 957,68 €. Coût total des crédits 131 698,77 €. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou.

(2) Les contrats ADI et Assurance chômage sont proposés par CNP assurances, SA au Capital de 594 151 292 € entièrement libéré, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 341 737 062.

(3) Le contrat d'assurance habitation et ses options sont assurés par PACIFICA, la compagnie d'assurance dommages, filiale de Crédit Agricole S.A. Entreprise régie par le Code des assurances - S.A. au capital entièrement libéré de 227 443 500 € - Siège social 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS Paris.

(4) Si vous subissez un dommage garanti dépassant 20% de la valeur totale du bien assuré (bâtiment, mobilier, embellissements et biens immeubles).

(5) L'accès à Mission Services est réservé aux souscripteurs de la formule "Rééquipement à neuf" du contrat d'assurance habitation de PACIFICA.

Le coût des prestations et les frais de gestion de 3 €/mois (conditions au 01/01/09) ne sont pas inclus dans le prix du contrat d'assurance. Les services et tarifs proposés figurent au contrat et à l'adresse suivante : www.ca-servicesalapersonne.fr.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 - Service Communication - 02 47 39 81 00 - CEP : www.cep-socotoc.com

Partenariat en VIENNE

ENERGIE VERTE À 0%

Le Crédit Agricole a signé un partenariat avec la région Poitou-Charentes pour un micro-crédit régional "énergie verte à 0%". Ce dispositif permet de financer des travaux de maîtrise de l'énergie et l'installation d'équipements "énergie renouvelable".

Fondation du patrimoine

En faveur du patrimoine de proximité non protégé

Depuis plus de dix ans, la Fondation du Patrimoine œuvre aux côtés des propriétaires privés ou des collectivités publiques. Seul organisme habilité par le ministère des finances, elle délivre au porteur d'un projet de restauration de qualité, une subvention ouvrant droit à une défiscalisation des travaux. Pour contribuer au développement local, elle organise également des souscriptions publiques en faveur d'édifices classés ou non classés (le don à ces œuvres est déductible de l'impôt). Le Crédit Agricole, membre fondateur est particulièrement impliqué dans la démarche avec ses administrateurs.

Rens. : Centre Ouest - Tél. 02 47 05 28 67

Poitou-Charentes - Tél. 05 49 41 45 54

A vos Agendas

INDRE-ET-LOIRE

du 4 au 18 avril à Ballan-Miré

Exposition "COULEURS D'UNE VIE" de Jean ABADIE

A l'occasion de la sortie du livre "Couleurs d'une vie" de Béatrice Duhamel-Houplain et de Rémi Rodier rendant hommage à l'artiste Ballanais Jean ABADIE.

Une exposition unique de ses plus belles toiles à l'hôtel de ville de Ballan. Entrée Libre

Rens. au 02 47 68 99 90

Retrouvez vos **Lettres Contact** dès le début de chaque mois sur :

www.ca-tourainepoitou.fr/lettre-particuliers.html

Chiffres utiles au 20 février 2009

Salaires minimum, RMI mensuel, Sécurité sociale, Coût de la construction : identiques au mois dernier

Rendement des Livrets : les taux des livrets ont évolué au mois de février.

Libellé	Taux	Plafond*
Livret A	2,50%	15 300 €
Livret de Développement Durable	2,50%	6 000 €
Livret d'Épargne Populaire (LEP)	3,00%	7 700 €
Compte Sur Livret (CSL)	2,25%	illimité
Codebis	3,60%	4 600 €
Livret Jeune Mozaïc	3,50%	1 600 €
TIWI	2,50%	1 600 €
Compte Épargne Logement (CEL)	1,75%	15 300 €

* Plafond hors capitalisation des intérêts

Indice des prix

Evolution	Jan. 09/Déc. 08	Sur 1 an
Tous ménages	▼ -0,4%	▲ +0,7%
Hors tabac	▼ -0,4%	▲ +0,7%

L'indice des prix tous ménages sert au calcul de l'inflation.

Source : Informations rapides de l'Insee du 20 février 2009.